ANNUAL REPORT

1988

Ontario

Ministry of
Municipal
Affairs

Honorable John Sweeney, Minister

1989

90-03167/

Additional copies of this and other Government publications are available from:

The Ontario Government Bookstore, 880 Bay Street, Toronto, for personal shopping. Out-of-town customers write to:

Publications Services Section, 5th Floor,
880 Bay Street, Toronto, Ontario M7A 1N8

Telephone (416) 965-6015
Toll-free long distance 1-800-268-7540
In area code 807 dial 0-Zenith 67200.
Mastercard and Visa accepted. Cheques and money orders payable to the Treasurer of Ontario.

ISSN # 0833-1731 — Price $2.50

© Queen's Printer for Ontario, 1989

TABLE OF CONTENTS

Introduction viii

Strengthening Local Governments 1
- The County Consultation Committee 1
- Regional Reviews 1
- The Boundary Negotiation Process 1

Local Government Accountability and Responsibility 3
- Enumeration Reform 3
- Municipal Election Reform 3
- Freedom of Information for Municipalities 3

Financial Resources 4
- Financing Growth-Related Capital Needs 4
- Assessment Updates 4
- Review of Tax Refund Rules 4

Municipal Access to Expertise 5
- Seminars for Councillors 5
- Education and Training Needs Survey 5
- Other Educational Activities 5
- Advisory Initiatives 5
- Richmond Hill Management Review 6

Promoting the Provincial Interest 7
- The Niagara Escarpment 7
- Parkway Belt West Plan Five Year Review Team 7
- Policy Statements 7
- Land Use Planning 8
- Office of the Special Advisor on Housing Development 8
- The Ontario Municipal Audit Bureau 8

APPENDICES

Appendix I
Financial Assistance 9

Appendix II
Ministry Legislation Passed During 1988-89 13

Appendix III
Publications Released During 1988-89 15

Ontario

Office of the Minister
Bureau du Ministre

Ministry of Municipal Affairs
Ministère des Affaires municipales

777 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

His Honour The Lieutenant-Governor
of the Province of Ontario

May it please Your Honour:

I am pleased to present the annual report of the Ministry of Municipal Affairs for the fiscal year 1988-89.

Much of the ministry's work over the past year was connected, in one way or another, with the local government elections in November. Early in the year, we made changes to both the enumeration process and the local government election process itself. Considerable efforts were made to communicate those changes to the people of Ontario, and to ensure that the people responsible for running the local elections in each municipality were aware of and understood them. Following the elections the ministry organized seminars across the province to help the new councillors, and returning ones, better understand their responsibilities.

Other highlights during the year included the release of the draft Housing Policy Statement, the ongoing work of the County Consultation Committee, and the completion of the regional reviews in Ottawa-Carleton and Niagara.

The ongoing goal of the Ministry of Municipal Affairs is to strengthen local governments, to better equip them to meet the needs of the people of Ontario. I am pleased with the progress the ministry made toward achieving that goal in 1988-89.

Respectfully submitted,

John Sweeney
Minister

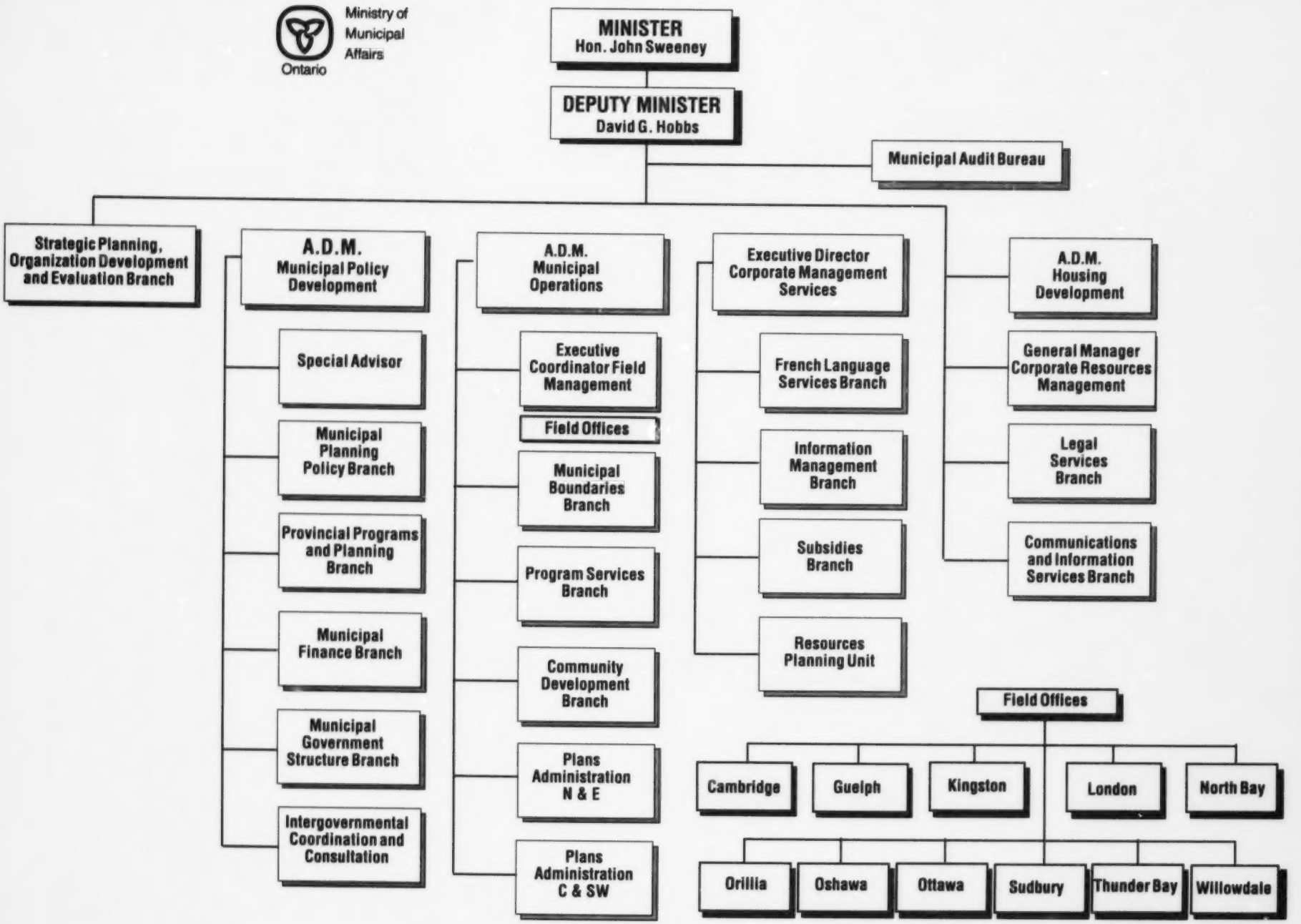
Ministry of Municipal Affairs
Ontario
MINISTER
Hon. John Sweeney
DEPUTY MINISTER
David G. Hobbs
Municipal Audit Bureau
Strategic Planning, Organization Development and Evaluation Branch
A.D.M.
Municipal Policy Development
Special Advisor
Municipal Planning Policy Branch
Provincial Programs and Planning Branch
Municipal Finance Branch
Municipal Government Structure Branch
Intergovernmental Coordination and Consultation
A.D.M.
Municipal Operations
Executive Coordinator Field Management
Field Offices
Municipal Boundaries Branch
Program Services Branch
Community Development Branch
Plans Administration N & E
Plans Administration C & SW
Executive Director
Corporate Management Services
French Language Services Branch
Information Management Branch
Subsidies Branch
Resources Planning Unit
A.D.M.
Housing Development
General Manager
Corporate Resources Management
Legal Services Branch
Communications and Information Services Branch
Field Offices
Cambridge
Guelph
Kingston
London
North Bay
Orillia
Oshawa
Ottawa
Sudbury
Thunder Bay
Willowdale

Ontario

Office of the Deputy Minister
Bureau du Sous-ministre

Ministry of Municipal Affairs
Ministère des Affaires municipales

777 Bay Street
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

The Honourable John Sweeney
Minister of Municipal Affairs

Dear Mr. Minister:

It is my pleasure to submit the annual report for the fiscal year ending March 31, 1989.

The past year has been an important turning point for the Ministry of Municipal Affairs. Early in the year we began an intensive internal strategic planning process, which involved a great many staff members in gathering and analyzing information. Through a series of discussions involving people from all levels and branches, we arrived at a consensus about some key directions for the ministry.

Those directions were communicated to all staff in October, and considerable further discussion has taken place since then.

The end result, I believe, has been to better focus the activities of the ministry on achieving its most important goals and objectives.

This new focus will have a profound effect on the way the ministry does its business in the years to come. The changes and adjustments we are making as a result of this process will put us in a much stronger position to ensure that the province's local governments will be able to meet the needs of the people of Ontario.

Respectfully submitted,

David G. Hobbs
Deputy Minister

INTRODUCTION

The mission of the Ministry of Municipal Affairs is to contribute to the quality of life in Ontario and the well-being of its people by establishing and supporting strong local governance, by guiding local settlement patterns and by guiding and supporting other ministries as they develop and deliver provincial policies and programs that affect local governments.

To that end, the ministry pursued several specific objectives over the year, including strengthening local governments, increasing the accountability and responsibility of local governments, ensuring that municipalities have access to the financial resources they need, enabling municipal councillors and staff to acquire or have access to the expertise they need to meet the changing needs of the people of Ontario, and promoting the provincial interest.

STRENGTHENING LOCAL GOVERNMENTS

The ministry believes that strong and effective local governments are essential to meet the needs of the people of Ontario. In 1988-89, the ministry took a number of steps to strengthen Ontario's local governments, including initiating a consultation process on the nature and form of county government in Ontario, reviewing certain regional governments, and working with municipalities through the boundary negotiation process to rationalize municipal boundaries.

The County Consultation Committee

The county system has served Ontario well, and the ministry is committed to ensuring that it continues to do so. But to do so effectively, it must meet the needs of Ontario's people in the 1990s. Those requirements have changed significantly since the 1840s, when the system was devised.

In the spring of 1988, the minister appointed a consultation committee of nine MPPs, which held meetings in all 26 counties, and received input from representatives of county councils, the councils of local municipalities and interested individuals and associations.

The issues were discussed with almost 800 people and more than 120 written briefs were received.

The committee's report will be the basis for continuing discussions and action on county government reform.

Regional Reviews

During the year, work continued on ministry reviews of the governments of the regional municipalities of Ottawa-Carleton, Niagara and Haldimand-Norfolk. The phase-two report on Ottawa Carleton, and the final report on Niagara were both submitted to the minister during 1988-89, and the Haldimand-Norfolk review is expected to be completed early in 1989-90.

The reviews, undertaken at the request of the municipalities involved, are intended to determine whether the structure of the governments being studied is appropriate, whether the functions are being performed by the appropriate level, and whether the way in which the upper-tier councils are chosen makes them sufficiently accountable to the people.

The completed reviews are expected to lead to improvements in the regional governments being studied, and may well provide useful guidelines that can be applied to other regional governments across the province.

The Boundary Negotiation Process

Occasionally, municipalities want to adjust their boundaries in order to rationalize local government structures in a particular area, enabling them to better meet the long-term needs of their residents.

When that happens, the ministry works with municipal representatives through a process set out in the Boundary Negotiation Act to help neighboring municipalities work out an agreement.

Highlights in 1988-89 included an agreement between the **City of Sarnia, the Town of Clearwater and the County of Lambton** on a framework for the

strengthening of local governments in the Sarnia/Clearwater/Lambton area. This framework is intended to be used in the resolution of a boundary dispute between the city and the town that has caused friction in the area for more than 30 years.

In the south end of **Simcoe County**, the Ministry of Municipal Affairs is conducting a study designed to recommend the best form of local government to meet current and future needs in south Simcoe County. It will address a variety of environmental, technical, servicing and planning issues affecting the municipalities. The decision to begin the study was made as a result of rapid economic growth in the area which resulted in 10 locally-initiated boundary adjustment requests since 1981. Five adjustments have been made, and another five are outstanding.

During 1988-89, 17 boundary negotiations were successfully resolved, and 30 new applications were received. At the end of the fiscal year, 52 applications were on hand.

LOCAL GOVERNMENT ACCOUNTABILITY AND RESPONSIBILITY

Strong, responsible local governments must have a clear mandate for action from their voters. An important objective of the Ministry of Municipal Affairs is to provide a legislative framework for municipal governments which makes them as accountable as possible to voters. Highlights in that area during 1988-89 included the reform of the enumeration and election processes, and the work done with the Association of Municipalities of Ontario and the Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario to produce a report on Freedom of Information for municipalities.

Enumeration Reform

The Ministry of Municipal Affairs believes that responsibility and accountability begin with the way in which municipal councils are elected.

To ensure that as many qualified electors as possible would be correctly identified on municipal voters' lists, the ministry improved the municipal enumeration procedure. Beginning with the enumeration for the November 1988 municipal elections, municipal enumeration is now carried out by mail, eliminating the old door-to-door enumeration. Only when the original mailed form is not returned does an enumerator personally visit a household.

Although door-to-door enumerators are traditionally able to enumerate about 50 to 55 per cent of the population on their first visit, about 75 per cent of the population responded to the new enumeration-by-mail before follow-up visits were begun. The result was a more accurate and complete list of municipal electors.

Municipal Election Reform

To further enhance the accountability and responsibility of local governments, the ministry reformed the way in which local government councils are elected, to make the election process more open and accessible to both candidates and voters.

Specific reforms included limiting campaign fund-raising and spending, and requiring that candidates disclose where their campaign funding came from and how it was spent. Two mandatory advance polls were required, rather than the one required previously, and hours for advance and regular polls were standardized.

The rules for proxy voting were changed, and all advance polls had to be accessible to disabled voters. In the next municipal elections, in 1991, *all* polls will have to be accessible to disabled voters.

Freedom of Information for Municipalities

The ministry believes an accountable government must be open. During the year in review, the ministry worked with the Association of Municipalities of Ontario and the Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario to determine how the principles of openness set out in provincial freedom of information and protection of privacy legislation could best be applied to municipal governments and their local boards and commissions.

The resulting report provided valuable municipal input into the government's deliberations on appropriate freedom of information and protection of personal privacy requirements for local governments.

FINANCIAL RESOURCES

Having access to the financial resources they need is a continuing concern of Ontario's municipalities. Several ministry initiatives undertaken during the past year have been aimed at helping municipalities better meet their financial needs.

Financing Growth-Related Capital Needs

Municipalities, the development industry, and the ministry all agree that municipalities must have a way of paying for the installation of hard services made necessary by growth. In April 1988, after two years of work with the Association of Municipalities of Ontario and representatives of the development industry in Ontario, the ministry released a discussion paper on development charges. Ministry staff then worked with the Ministries of Education, Housing and Treasury on the Treasurer's Green Paper entitled *Financing Growth-Related Capital Needs*, which was circulated for comment.

Assessment Updates

Assessment updates were completed in co-operation with the Ministry of Revenue for three complete upper tier governments -- the Region of Waterloo, the County of Huron and the District of Muskoka -- bringing the total number of upper tier reassessments to six, encompassing 49 lower tier municipalities.

In all cases, the complex cost-sharing procedure is replaced with common upper tier and school board mill rates applied throughout the jurisdiction producing similar tax burdens for comparable properties of the same market value. This makes the property tax system more understandable and fairer for the average ratepayer.

Review of Tax Refund Rules

The minister established a legislative working group to review sections of the Municipal Act pertaining to tax refund and tax apportionment adjustments. The group, chaired by ministry staff, includes representation from the Association of Municipalities of Ontario, the Association of Municipal Tax Collectors of Ontario, the Association of Municipal Clerks and Treasurers of Ontario, the Assessment Review Board and the Ministry of Revenue. Its report was expected by July, 1989.

MUNICIPAL ACCESS TO EXPERTISE

A major challenge facing Ontario's municipal councillors and staff is the need to deal with increasingly complex and technical issues. A level of expertise is required that the councillors and staff in many municipalities, particularly smaller ones, do not have. The Ministry of Municipal Affairs tries to help them deal with these issues in a number of ways. The ministry encourages continuing education and training for both councillors and municipal employees, so they can acquire the expertise themselves. It also helps them with advisory services, and by providing them with funding, to hire consultants for specific projects.

Seminars for Councillors
One of the highlights of the year in review was a series of seminars for municipal councillors. The seminars, held in early 1989, were sponsored by the ministry in co-operation with the Association of Municipalities of Ontario. Intended primarily for new councillors, the seminars offered valuable information about the councillor's role, and many of the issues and problems they were likely to face.

Education and Training Needs Survey
Another highlight was the completion of the municipal education and training needs survey. The study, conducted by Decima Research on behalf of the ministry, surveyed more than 1,200 councillors and staff. The results have been used to provide the ministry with a clearer understanding of the municipal training environment and perceived education and training needs of the municipal sector.

The needs identified by individual interviewees will provide a basis for future municipal education and training initiatives and will allow the ministry to determine the best allocation of its resources in this important area. A summary of the study findings is available in the report entitled *A Survey among Senior Non-elected Municipal Officials and Councillors for the Ministry of Municipal Affairs.*

Other Educational Activities
Other educational activities included seminars and workshops on the responsibilities of the municipal clerk with respect to the changes to the municipal enumeration and election procedures. A number of sessions were held on community planning, including the annual Ontario Planners' Conference, which drew together more than 350 representatives from both the public and private sectors to exchange perspectives and solutions on current community planning issues. Regional planning conferences were also held.

In May of 1988, the ministry, in co-operation with the Heritage Canada Foundation and the Ontario Business Improvement Area Association, organized a national conference on downtown revitalization. The conference attracted some 600 delegates, including nearly 200 from other provinces and around the world.

The ministry also held four sessions of the Municipal Planning Administrators' Course for Local Municipal Staff.

Advisory Initiatives
The ministry produced, during the year, a variety of publications designed to help municipal councillors and staff do their jobs better, and continued to make available publications produced in previous years.

Other advisory services were provided to individual municipalities on different subjects through the ministry's network of offices located across the province.

Richmond Hill Management Review

In the summer of 1988, the minister ordered a management review of the land use, development and servicing policies and procedures of the Town of Richmond Hill. The management review was intended to improve the town's ability to deal with extremely rapid growth, and with a public perception that, as a result of this growth, the public interest was not being adequately served. It is hoped that the results of the review will be of use to other rapidly urbanizing communities in Ontario.

PROMOTING THE PROVINCIAL INTEREST

Along with helping municipalities provide the best possible local government for the people of Ontario, the ministry also promotes broader provincial interests in a number of areas.

The Niagara Escarpment

The **Niagara Escarpment Commission**, which prepared the Niagara Escarpment Plan approved by cabinet in 1985, has legislative responsibility for the plan, and for implementing plan policies. In 1988-89, the commission processed 1,200 development permits and 22 amendments, including one which proposes to ban sanitary landfills in the escarpment area, except as may be approved by site-specific plan amendments.

Other commission initiatives during the year included launching the second series of Development Achievement Awards to honor escarpment landowners for environmentally sound development, and, with the Ministry of Natural Resources, working to improve review procedures for Ministry of Transport wayside pits.

The **Niagara Escarpment Implementation Team** within the ministry made progress in a number of areas. By the end of the fiscal year, a total of 17 amendments had been prepared for consideration by cabinet. During 1988-89, public forums were held on Niagara Escarpment planning issues, and a review of the entire Niagara Escarpment Program was undertaken by a private consultant, with the aim of improving overall program delivery.

Parkway Belt West Plan Five Year Review Team

Significant progress was made on the preparation of a draft revised Parkway Belt West Plan, which is based on the technical and land use options analyses prepared earlier as well as on several applications for amendments to the plan.

Policy Statements

Policy statements are issued by the province under the Planning Act to provide a clear indication of specific provincial concerns related to municipal land use planning. In this way, local municipalities are provided with direction on issues of importance to the province and thereby with a policy framework for carrying out their own land use planning.

All municipalities and others involved in land use decisions in the province (for example, the Ontario Municipal Board and Ontario Hydro) must "have regard to" these statements in performing their responsibilities.

During 1988-89, the ministry worked on a number of policy statements:

- A final policy statement on *Flood Plain Development*, prepared in consultation with the Ministry of Natural Resources, was released.
- Proposed policy statements were released on *Housing*, prepared in consultation with the Ministry of Housing, and *Wetlands*, prepared in consultation with the Ministry of Natural Resources.
- Consultation continued on a proposed policy statement on *Foodland Preservation*, prepared in consultation with the Ministry of Agriculture and Food.
- Work continued on the development of policy statements on *Environmental Compatibility* (with the Ministry of the Environment), and *Shoreline Protection* (with the Ministry of Natural Resources).

Land Use Planning

The ministry ensures high quality planning in its role as the central authority for the review and co-ordination of planning and land use interests and concerns in Ontario.

The ministry's professional planners resolve planning and land use conflicts through mediation and negotiation, co-ordinate activities and provincial input on significant planning matters, and co-ordinate planning issues that cross municipal boundaries.

They also review planning documents and applications submitted to the minister for approval, including official plans, subdivisions and consents, and monitor the municipal planning process, particularly where the minster's approval powers have been delegated.

Office of the Special Advisor on Housing Development

In May of 1988, the minister established the Office of the Special Advisor on Housing Development. The special advisor's job is to:

- provide the Premier, and the Ministers of Municipal Affairs and Housing with advice on land use matters affecting the province's housing objectives;
- co-ordinate and support any efforts which increase the supply of reasonable cost housing in the Greater Toronto Area and other parts of the province; and
- work with client groups to improve planning procedures at the provincial, regional and local levels of government.

The Ontario Municipal Audit Bureau

The Ontario Municipal Audit Bureau reports to the Deputy Minister of Municipal Affairs in his capacity as chairman of the Ontario Municipal Audit Council of Deputy Ministers. It performs audit services on behalf of 11 ministries that make grants to municipalities and their boards and commissions, health units, Indian bands and local services boards. The bureau provides assurance that grant recipients are complying with the terms of grant programs, and makes reports and recommendations on potential problems.

In 1988-89, the bureau visited 629 locations and performed 1,233 audits under 40 programs.

In 1988-89, the bureau analyzed the control mechanisms currently being used to ensure municipal accountability for transfer payments, providing support for the council members in their discussions of the appropriate control mechanisms for specific types of transfer payments. The bureau also began a study, to be conducted in consultation with transfer payment program staff, of the extent to which inconsistencies in the administrative provisions of grant programs can be reduced without adverse impact on program operations. This project will be completed in 1989-90.

APPENDIX I

Financial Assistance

Financial assistance was supplied to municipalities, municipal associations and educational institutions during the year in support of provincial and ministry objectives.

The ministry administers several provincial programs which extend grants and loans to municipalities to promote more affective use of financial and management resources and to assist in providing services to residents.

It also delivers to municipalities, on behalf of the Ontario Women's Directorate, the Municipal Employment Equity Program.

PROGRAM

	Total Amount Paid $	*Total Clients Served*
Ontario Unconditional Grants Program		
This grant program provides financial assistance to municipal governments to reduce the impact of property tax increases on local taxpayers and to strengthen the fiscal capacity of resource poor municipalities.	**862,196,000**	**839 municipalities**
Ontario Unconditional Grants — Other		
This program reduces the impact of cost-sharing with a region, county or district due to shifts in tax burdens caused by changes in equalization factors. It also provides special financial assistance to municipalities which face financial burdens that are beyond the control of the municipality.	**6,815,200**	**81 municipalities**
Provincial Properties: Payment-in-lieu-of-Taxes		
Under this program the province pays its share of municipal servicing costs applicable to provincial property that is not occupied by a tenant. The program also applies to provincial parks, wilderness areas, and the non-tenanted portions of agricultural research stations. The grant-in-lieu-of-tax is paid to lower-tier municipalities. Local improvements and drainage charges may also be paid, if applicable.	**28,134,700**	**672 municipalities**

PROGRAM		
	Total Amount Paid $	*Total Clients Served*
Tenant-occupied Provincial Properties Program		
The province pays municipal taxes on behalf of tenants occupying provincially-owned property in a municipality. In addition the province pays school taxes on behalf of tenants of provincial property located in unorganized areas of the province. At year end, the province invoices the tenants to recover the current year taxes paid on their behalf.	**6,079,600**	**6,917 tenants**
Program for Renewal, Improvement, Development and Economic (PRIDE) revitalization		
Committed in 1988-89	**14,850,000**	**75 municipalities**
Paid by fiscal year end	**6,980,000**	
PRIDE combines financial assistance for capital works with professional advice, educational and information services to encourage a range of improvements in communities across Ontario. PRIDE grants, allocated annually, cover 50 per cent of total eligible costs, with the municipality contributing the remaining half of approved costs.		
Ontario Neighbourhood Improvement Program		
Committed	**73,400,000**	**375 projects in 191 municipalities**
Paid by fiscal year end	**66,550,000**	
Commercial Area Improvement Program		
Committed	**17,600,000**	**75 projects in 48 municipalities**
Paid by fiscal year end	**15,760,000**	
(The ministry continues to oversee implementation of these two programs which have been replaced by PRIDE.)		

PROGRAM		
Housing Intensification Program (PRIDE-HINT)	*Total Amount Paid $*	*Total Clients Served*
Committed in 1988-89	**2,666,000**	**3 projects**
Paid by fiscal year end	**246,495**	
The Housing Intensification Program is a special enrichment from the Ministry of Housing for capital works in areas proposing to increase the number of housing units.		
Community Planning Grant Program		
Total payments	**1,900,000**	**120 municipalities and planning boards**
Special enrichment from Ministry of Housing for municipal studies examining possibilities for residential intensification	**297,000**	**12 municipalities**
Funds provided under the Community Planning Grant Program are used to produce a range of local planning documents enabling better municipal management of community development. The program also pays for municipal studies applying provincial interests to the local setting.		
Planning Administration Grant Program		
The Planning Administration Grant Program helps pay for the administration of planning activities in planning areas with unorganized territory in northern Ontario.	**480,000**	**15 planning boards**
Municipal Programs		
The following programs provide grants to municipalities to maintain or improve the services provided to their residents and to improve their own administrative capabilities.		
Shoreline Property Assistance	**1,320,900**	**124 properties**
Disaster Relief Assistance to Individuals	**136,900**	**3 disaster areas**
Municipal Services in French	**211,400**	**18 municipalities**
Involvement in Municipal Administration	**686,900**	**309 students**
Municipal Employment Equity	**486,900**	**21 municipalities**

PROGRAM	*Total Amount Paid $*	*Total Clients Served*
Ontario Municipal Training	**236,500**	**13 trainees**
Training Incentive Grants	**138,600**	**272 municipalities**
Other Payments	**1,416,500**	**not available**
Conservation Lands Tax Reduction Program	**3,236,000**	**580 owners**
Managed Forest Tax Reduction Program	**4,768,400**	**10,200 owners**

On behalf of the Ministry of Natural Resources, the Ministry of Municipal Affairs encourages the continued use and proper management of forest and conservation lands through rebates of 100% of municipal taxes to eligible property owners.

Education-related Grants to Municipal Associations	**315,000**	**2 associations**

The **Association of Municipalities of Ontario** was given $100,000 to conduct, with the ministry, a series of seminars for members of council in January, February and March. More than 1,400 councillors participated in sessions held across Ontario.

To address the needs of municipal staff and to update instructional material, the **Association of Municipal Clerks and Treasurers** was given $215,000.00 to conduct a series of "how-to" seminars and to update 30 "how-to" manuals and translate their manuals into French.

Grants to Educational Institutions	**215,000**	**3 educational institutions**

The ministry agreed to provide **St.Lawrence College** with $65,000 over three years to deliver seminars for municipal councillors and staff, and to develop and deliver a correspondence course specifically for municipal councillors. The college received $35,000 of that commitment during 1988-89.

The University of Western Ontario received its second payment, in the amount of $80,000.00, to assist the Department of Political Science with its development of a Master's program in Public Administration that will emphasize local government in its courses.

The ministry entered into an agreement with **Confederation College** to provide municipal management courses across northwestern Ontario. This agreement, under which the ministry provides $100,000 toward the costs of course design and delivery, will allow Confederation College to continue programs started in early 1988, and develop advanced management courses in response to demand from area municipalities.

Ministry of Municipal Affairs legislation passed during 1988-1989

Municipal Statute Law Amendment Act, 1988, (Bill 59)

Amended the Municipal Act to, among other things, increase institutional payments to municipaiities to $75 from $50 per unit, and expand municipal powers regarding insurance.

Municipal Elections Statute Law Amendment Act, 1988, (Bill 77)

Improved the voter identification system for municipal and school board elections by providing for an enumeration to be taken in election years by a mail-out questionnaire.

Municipal Elections Statute Law Amendment Act, 1988, (Bill 106)

Amended the Municipal Elections Act to regulate municipal election campaign spending, contributions and disclosure, as well as procedures relating to proxy voting and recounts.

Planning Amendment Act, 1989, (Bill 128)

Amended the Planning Act to, among other things, create opportunities for more affordable housing, prohibit municipal zoning provisions that distinguish between related and unrelated persons, and reduce the time frame for rezoning land.

Regional Municipality of Waterloo Statute Law Amendment Act, 1988, (Bill 130)

Amended the Regional Municipality of Waterloo Act to provide for a region-wide assessment update, solid waste management powers and a levy on certain industrial lands.

Municipal Private Acts Repeal Act, 1989, (Bill 134)

Repealed obsolete private legislation.

Road Access Amendment Act, 1989, (Bill 135)

Amended the Road Access Act to prohibit, in certain circumstances, the maintaining of a barrier or obstacle over an access road or common road that prevents use of the road.

Municipal Extra-Territorial Tax Act, 1988, (Bill 159)

Permitted the municipalities of Marathon and Manitouwadge to collect property taxes from Hemlo mining properties in unorganized territories outside their municipal boundaries.

District Municipality of Muskoka Amendment Act, 1989, (Bill 169)

Enabled local municipalities within the District Municipality of Muskoka to adopt their own official plans and amendments.

Municipal Statute Law Amendment Act, 1989, (Bill 192)

Amended the Municipal and Regional Acts in response to requests from municipalities for specific powers they need to look after the welfare of their communities.

Regional Municipality of Sudbury Amendment Act, 1989, (Bill 197)

Deferred a scheduled update of property assessments in Sudbury Region until 1989 for purposes of taxation in 1990.

List of publications released during 1988-89

FINANCIAL MANAGEMENT SERIES

Revision to the Municipal Financial Reporting Handbook: An updating of the accounting principles and disclosure requirements used by municipalities in preparing their annual financial statements.

The Municipal Audit 2 -Other Responsibilities: A management advisory publication designed for elected and appointed officials to provide a better understanding of the purpose and nature of the municipal audit function.

A Guide for the Municipal Auditor in Ontario: This publication provides information on the very important differences between auditing a business corporation and a municipality and explains why they exist. It is designed for public accountants who are presently engaged in municipal auditing or who are contemplating taking on such an engagement.

PERSONNEL SERIES

Avoiding Wrongful Dismissal: A Guide to Employer and Employee Rights: For municipal councils and managers. A guide to the proper procedures and safeguards to be followed when it is necessary to dismiss a municipal employee.

Employment Equity: For municipal councils and managers. A guide to help municipalities to become more aware of the purpose and goals of employment equity, and to implement an employment equity program.

MUNICIPAL ELECTIONS, 1988

Legislative Amendments to the Municipal Enumeration Process: For municipal clerks. An explanation of the legislation that amended the enumeration process for municipal elections, and a description of the new voter identification system.

A Candidate's Guide to Municipal Elections 1988: For candidates for election to municipal office. A description and explanation of amendments to the Municipal Elections Act as they pertain to eligibility and nomination requirements, campaign contributions and expenses and the disclosure of financial information.

How To Do a Recount - Municipal Elections, 1988: For municipal clerks. A guide to the proper procedures for conducting a recount under the Municipal Elections Act.

Municipal Election Forms 1988: For municipal clerks and candidates. Facilitated the administration of local elections, including procedures for disclosure of candidates' campaign finances.

Municipal Elections Calendar: For municipal clerks. A poster, in calendar form, highlighting the critical events in the municipal elections process.

STAND ALONE PUBLICATIONS

Municipal Councillor's Manual: For municipal councillors. An explanation of the working of a municipality and the role and responsibility of a municipal councillor.

A Guide to the Line Fences Act: For municipal clerks and fence viewers. A guide to the procedures for resolving disputes over fences.

Background: For councillors, staff and others with an interest in local government. A weekly newsletter describing developments and events of interest to people in the municipal field.

Municipal Directory: For councillors, staff and those interested in, or doing business with municipal government. A directory of municipalities, local governments and their associations in Ontario. Published annually.

Local Government Week Kits/Publication: For municipalities. A public relations program to encourage them to sponsor Local Government Week locally. *"We're Working For You"* is a publication offering suggestions to municipalities about activities that can be used to publicize. Supported by posters and advertising material.

Multiculturalism and Race Relations in Your Community: For elected and appointed municipal officials. To help gain a better understanding of multiculturalism and of race relations. It explains the many aspects of multiculturalism and race relations and profiles some of the Ontario municipalities that are undertaking initiatives in this area.

Design Guidelines for Highway Commercial Areas: A resource handbook for planners and others involved in the design and development of highway commercial strips. The guideline illustrates many different examples of design improvements which can be used in Ontario.

Info-Sheet series focusing on subjects commonly faced by municipalities. During 1988-89 Info-Sheets were produced on Bed and Breakfast Facilities, Places of Worship, Satellite Dishes, Just-in-Time Inventory and Mobile Signs.

Planning Bulletin: A quarterly newsletter on planning topics, serves as an information exchange between professionals and others concerned with the operation of community planning in Ontario.

RAPPORT ANNUEL

1988

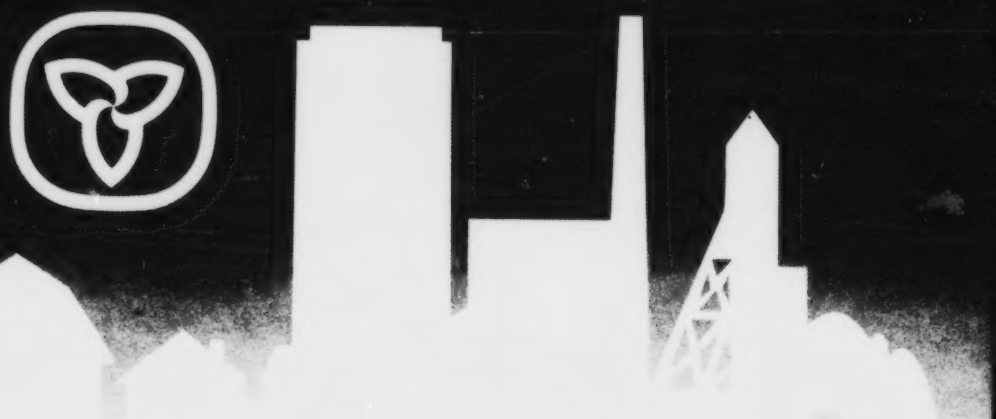

Ontario

Ministère des
Affaires
municipales
L'honorable John Sweeney, ministre

1989

On peut se procurer des exemplaires supplémentaires du présent rapport et des autres publications du gouvernement à la :

Librairie du gouvernement de l'Ontario, 880, rue Bay, Toronto, pour les achats en personne.

Les personnes de l'extérieur peuvent écrire à la Section des services de publications, 5e étage, 880, rue Bay, Toronto, Ontario
M7A 1N8

Téléphone (416) 965-6015. Pour les appels interurbains sans frais, on peut composer le 1-800-268-7540. Les personnes dont l'indicatif régional est le 807 peuvent composer le 0 et demander au téléphoniste le Zénith 67200. Les cartes Mastercard et Visa sont acceptées. Les chèques et mandats postaux doivent être libellés à l'ordre du trésorier de l'Ontario.

ISSN # 0833-1731 — Prix : 2,50 $

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1989

TABLE DES MATIÈRES

Introduction viii

Renforcement des administrations locales 8
- Comité de concertation sur les comtés 8
- Étude du fonctionnement de municipalités régionales 9
- Processus de négociation des limites municipales 9

Imputabilité et responsabilité des administrations locales 11
- Réforme du recensement 11
- Réforme des élections municipales 12
- Accès à l'information dans les municipalités 12

Ressources financières 14
- Financement des immobilisations reliées à la croissance 14
- Mises à jour d'évaluations 14
- Révision des règlements sur les remboursements d'impôts 15

Accès des municipalités à l'expertise 16
- Séminaires destinés aux conseillers 16
- Sondage sur les besoins en éducation et en formation 16
- Autres activités en matière d'éducation 17
- Initiatives en matière de consultation 18
- Évaluation de la gestion à Richmond Hill 18

Promotion des intérêts de la province 19
- L'escarpement du Niagara 19
- Révision quinquennale du Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades 20
- Déclarations de principes 20
- Aménagement du territoire 21
- Bureau du conseiller spécial sur le logement 22
- Bureau ontarien de vérification des comptes municipaux 23

ANNEXES

Annexe I
Aide financière 25

Annexe II
Lois touchant le ministère des Affaires municipales adoptées en 1988-1989 34

Annexe III
Liste des documents publiés en 1988-1989 37

Ontario

Bureau du Ministre
Office of the Minister

Ministère des Affaires municipales

Ministry of Municipal Affairs

777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Son Honneur
le lieutenant-gouverneur
de la province de l'Ontario

Votre Honneur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires municipales pour l'exercice 1988-1989.

Au cours du dernier exercice, les activités du ministère ont été reliées d'une manière ou d'une autre aux élections qui ont eu lieu en novembre dans les administrations locales. Au début de l'exercice, nous avons apporté des modifications au recensement municipal et au processus électoral lui-même. Des efforts considérables ont été faits pour communiquer ces changements à la population de l'Ontario, et pour s'assurer que les responsables des élections de chaque municipalité en avaient pris connaissance. Après les élections, le ministère a tenu des séminaires dans toute la province dans le but d'aider les conseillers nouveaux et réélus à mieux comprendre leurs fonctions.

Parmi les autres activités qui ont eu lieu au cours du dernier exercice, on relève la publication du projet de Déclaration de principes sur le logement, la poursuite des travaux du Comité de concertation sur les comtés et l'achèvement de l'étude du fonctionnement des municipalités régionales d'Ottawa-Carleton et de Niagara.

Le ministère vise toujours à renforcer les administrations locales pour les aider à répondre aux besoins des habitants de l'Ontario. Je suis heureux des progrès que le ministère a réalisés à cet égard en 1988-1989.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

John Sweeney

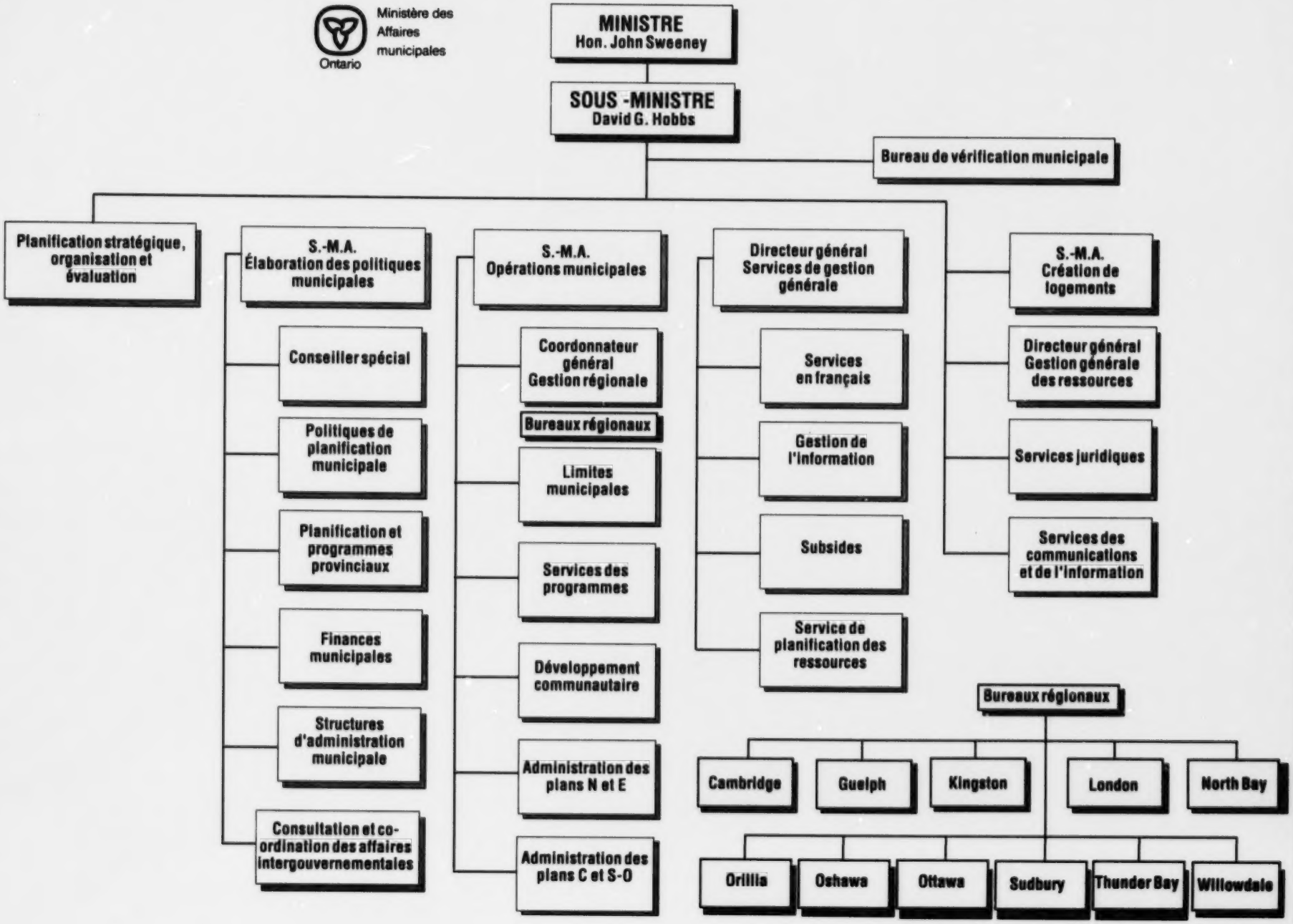
Ministère des Affaires municipales
Ontario
MINISTRE
Hon. John Sweeney
SOUS -MINISTRE
David G. Hobbs
Bureau de vérification municipale
Planification stratégique, organisation et évaluation
S.-M.A.
Élaboration des politiques municipales
Conseiller spécial
Politiques de planification municipale
Planification et programmes provinciaux
Finances municipales
Structures d'administration municipale
Consultation et co-ordination des affaires intergouvernementales
S.-M.A.
Opérations municipales
Coordonnateur général
Gestion régionale
Bureaux régionaux
Limites municipales
Services des programmes
Développement communautaire
Administration des plans N et E
Administration des plans C et S-O
Directeur général
Services de gestion générale
Services en français
Gestion de l'information
Subsides
Service de planification des ressources
S.-M.A.
Création de logements
Directeur général
Gestion générale des ressources
Services juridiques
Services des communications et de l'information
Bureaux régionaux
Cambridge
Guelph
Kingston
London
North Bay
Orillia
Oshawa
Ottawa
Sudbury
Thunder Bay
Willowdale

Ontario

Bureau du Sous-ministre
Office of the Deputy Minister

Ministère des Affaires municipales
Ministry of Municipal Affairs

777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Son Honneur
le lieutenant-gouverneur
de la province de l'Ontario

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du ministère pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989.

Le dernier exercice a marqué un tournant pour le ministère des Affaires municipales. Au début de l'exercice, nous avons entrepris un processus intensif de planification stratégique interne, auquel beaucoup d'employés ont participé en recueillant et en analysant des renseignements. À la suite d'une série de discussions avec des représentants de tous les niveaux et de toutes les directions, nous sommes parvenus à un consensus sur les grandes orientations à donner au ministère.

Ces orientations ont été communiquées au personnel en octobre, et les discussions se sont intensifiées depuis.

Le résultat final représente à mon avis une réorientation des activités du ministère vers la réalisation de ses buts et objectifs les plus importants.

Ce nouveau départ aura au cours des prochaines années des répercussions importantes sur les activités du ministère. Grâce aux changements que nous apportons, nous seront beaucoup plus en mesure de nous assurer que les administrations locales pourront satisfaire les besoins de la population de l'Ontario dans l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le sous-ministre,

David Hobbs

David G. Hobbs

INTRODUCTION

Le rôle du ministère des Affaires municipales est de contribuer à la qualité de la vie et au bien-être des habitants de l'Ontario en assurant l'établissement et le maintien d'administrations locales fortes, en orientant le peuplement local et en aidant les autres ministères qui élaborent et mettent en oeuvre des politiques et programmes provinciaux qui touchent les administrations locales.

À cette fin, le ministère s'est donné plusieurs objectifs précis au cours de l'exercice, notamment de **renforcer les administrations locales**, de favoriser **l'imputabilité et la responsabilité** des administrations locales, de s'assurer que les municipalités disposent des **ressources financières** dont elles ont besoin, de permettre aux conseillers et au personnel des municipalités d'acquérir **l'expertise** nécessaire pour répondre aux besoins changeants de la population de l'Ontario ou d'y avoir accès, et de promouvoir **les intérêts de la province**.

RENFORCEMENT DES ADMINISTRATIONS LOCALES

Le ministère croit qu'il est essentiel de favoriser des administrations locales fortes et efficaces pour répondre aux besoins de la population de l'Ontario. En 1988-1989, le ministère a pris un certain nombre de mesures visant à renforcer les administrations locales, notamment le lancement d'un processus de consultation sur la nature et la forme des administrations de comté, l'étude du fonctionnement de certaines administrations régionales et la tenue de travaux en collaboration avec les municipalités sur le processus de négociation visant à rationaliser les limites municipales.

Comité de concertation sur les comtés

Le système de comtés actuel a été bien utile pour l'Ontario, et le ministère tient à ce qu'il continue de l'être. Cependant, pour être efficace, il devra répondre aux besoins de la population ontarienne dans les années 90, qui ont beaucoup évolué depuis la conception de ce système, vers 1840.

Au printemps 1988, le ministre a constitué un comité de concertation composé de neuf députés, qui s'est réuni dans les 26 comtés de la province pour entendre les commentaires de représentants de conseils de comté, de conseils de municipalités locales et de particuliers et associations intéressés.

Les questions à l'étude ont été discutées par près de 800 personnes, et plus de 120 mémoires ont été déposés.

La poursuite du débat et les mesures à prendre sur la réforme de l'administration des comtés se fonderont sur le rapport du comité.

Étude du fonctionnement de municipalités régionales

Au cours de l'exercice, le ministère a poursuivi l'étude du fonctionnement des administrations des municipalités régionales d'Ottawa-Carleton, de Niagara et de Haldimand-Norfolk. Le deuxième rapport sur Ottawa-Carleton et le rapport final sur Niagara ont été présentés au ministre en 1988-1989, et l'étude sur Haldimand-Norfolk devrait être achevée au début de 1989-1990.

Ces études, entreprises à la demande des municipalités concernées, visent à déterminer si la structure des administrations est adéquate, si les différentes fonctions sont remplies au niveau approprié, et si le mode de constitution des conseils des municipalités de palier supérieur fait en sorte que leur imputabilité est suffisante.

Les études devraient entraîner des améliorations dans les administrations régionales en cause, et pourraient servir de guide pour les autres administrations régionales de la province.

Processus de négociation des limites municipales

Il arrive que des municipalités souhaitent modifier leurs limites afin de rationaliser la structure de l'administration locale dans une région donnée, en vue de mieux répondre aux besoins à long terme de leurs habitants.

Dans ce cas, le ministère collabore avec les représentants des municipalités dans le cadre d'un processus établi dans la *Loi sur la négociation des limites municipales* pour aider les municipalités contiguës à parvenir à un accord.

Parmi les activités en 1988-1989, on relève la conclusion d'un accord entre la **cité de Sarnia, la ville de Clearwater et le comté de Lambton** sur un cadre de

renforcement des administrations locales de la région de Sarnia-Clearwater-Lambton. Ce cadre doit servir à résoudre les différends entre la cité et la ville au sujet des limites, source de frictions dans la région depuis plus de 30 ans.

À l'extrémité sud du **comté de Simcoe**, le ministère des Affaires municipales mène une étude visant à déterminer la forme d'administration locale qui permettrait de répondre le mieux aux besoins actuels et futurs dans cette région. Cette étude abordera différentes questions relatives à l'environnement, à la viabilisation et à la planification ainsi que des questions techniques touchant les municipalités. Elle a été entreprise en raison de la croissance économique rapide de la région, qui a donné lieu à la présentation de 10 demandes de modification des limites depuis 1981. Cinq ont été acceptées, et les autres ne sont pas encore réglées.

Au cours de 1988-1989, 17 négociations sur les limites ont été réglées avec succès, et 30 nouvelles demandes ont été reçues. À la fin de l'exercice, le traitement de 52 demandes était en cours.

IMPUTABILITÉ ET RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATIONS LOCALES

Pour être fortes et responsables, les administrations locales doivent recevoir un mandat clair de leurs électeurs. L'un des objectifs importants du ministère des Affaires municipales consiste à élaborer un cadre législatif qui favorise l'imputabilité des administrations municipales. Parmi les principales activités qui ont eu lieu à ce sujet en 1988-1989, on relève la réforme du recensement et du processus électoral et les travaux de l'Association des municipalités de l'Ontario et de l'Association des secrétaires et des trésoriers municipaux de l'Ontario dans le but de rédiger un rapport sur l'accès à l'information à l'intention des municipalités.

Réforme du recensement

Le ministère des Affaires municipales considère que la responsabilité et l'imputabilité sont des facteurs dont il faut tenir compte dès l'élection des conseils municipaux.

Pour s'assurer que le plus grand nombre possible d'électeurs admissibles soient inscrits correctement sur les listes électorales municipales, le ministère a amélioré le processus de recensement municipal. Depuis les élections municipales de novembre 1988, le recensement s'effectue par la poste, et non plus de porte à porte. Le recenseur ne se rend au domicile d'un électeur que si ce dernier n'a pas renvoyé son formulaire.

Bien que les recenseurs puissent habituellement recenser environ 50 à 55 pour 100 de la population dès la première visite, près de 75 pour 100 des électeurs s'étaient inscrits par le nouveau processus postal avant le début des visites de suivi. Il en est résulté une liste électorale plus précise et plus complète.

Réforme des élections municipales

Pour améliorer encore plus l'imputabilité et la responsabilité des administrations locales, le ministère a effectué une réforme du processus électoral de manière à le rendre plus ouvert et accessible pour les candidats et les électeurs.

Parmi les changements apportés, on note la restriction et la divulgation des sommes recueillies et dépensées par les candidats au cours de la campagne électorale. Deux votes par anticipation ont été tenus au lieu d'un seul, et les heures d'ouverture des bureaux de vote par anticipation et de vote normal ont été normalisées.

Les règlements sur le vote par procuration ont été modifiés, et les bureaux de vote par anticipation doivent maintenant être accessibles aux personnes handicapées. Cette dernière mesure s'appliquera à *tous* les bureaux de vote lors des prochaines élections municipales, en 1991.

Accès à l'information dans les municipalités

Le ministère considère qu'un gouvernement responsable doit faire preuve d'ouverture. Au cours du dernier exercice, le ministère a collaboré avec l'Association des municipalités de l'Ontario et l'Association des secrétaires et des trésoriers municipaux de l'Ontario pour déterminer comment appliquer les principes d'ouverture établis dans la loi provinciale sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée aux administrations municipales et à leurs conseils et commissions.

Le rapport publié à la suite de ces travaux a permis aux municipalités de participer aux délibérations du gouvernement sur les exigences à imposer aux administrations locales en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée.

Il est toujours important pour les municipalités de l'Ontario d'avoir accès aux ressources financières dont elles ont besoin. Plusieurs initiatives ministérielles entreprises au cours du dernier exercice visent à aider les municipalités à mieux répondre à leurs besoins financiers.

Financement des immobilisations reliées à la croissance

Les municipalités, les promoteurs et le ministère considèrent que les municipalités doivent trouver un moyen de payer l'établissement de services d'équipements publics rendus nécessaires par la croissance. En avril 1988, après des travaux d'une durée de deux ans avec l'Association des municipalités de l'Ontario et des représentants des promoteurs de la province, le ministère a publié un document de discussion sur les frais de développement. Le personnel du ministère a collaboré avec les ministères de l'Éducation, du Logement et du Trésor à la rédaction du livre vert du trésorier intitulé *Financing Growth-Related Capital Needs*, qui a été distribué pour recueillir des commentaires.

Mises à jour d'évaluations

Des mises à jour d'évaluations ont été effectuées en collaboration avec le ministère du Revenu dans trois administrations locales de palier supérieur : la région de Waterloo, le comté de Huron et le district de Muskoka, ce qui porte à six le nombre total de réévaluations de palier supérieur, qui s'appliquent également à 49 municipalités de palier inférieur.

Dans tous les cas, la procédure complexe de partage des coûts est remplacée par l'application uniforme des taux du millième des municipalités de palier supérieur et des conseils scolaires sur tout le territoire, ce qui équilibre le fardeau fiscal de propriétés comparables de même valeur marchande. Pour le contribuable moyen, les impôts fonciers sont ainsi plus faciles à comprendre et plus équitables.

Révision des règlements sur les remboursements d'impôts

Le ministère a institué un groupe de travail législatif qui sera chargé de réviser les articles de la *Loi sur les municipalités* qui s'appliquent aux remboursements d'impôts et aux modifications à la répartition des impôts. Ce groupe, présidé par un fonctionnaire du ministère, comprend des représentants de l'Association des municipalités de l'Ontario, de l'Association of Municipal Tax Collectors of Ontario, de l'Association des secrétaires et des trésoriers municipaux de l'Ontario, de la Commission de révision de l'évaluation foncière et du ministère du Revenu. Son rapport devait être publié en juillet 1989.

ACCÈS DES MUNICIPALITÉS À L'EXPERTISE

Les conseillers et fonctionnaires municipaux doivent se pencher sur des questions de plus en plus complexes et techniques. Il leur faut pour cela disposer d'un certain degré d'expertise, ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses municipalités, particulièrement les plus petites. Le ministère des Affaires municipales les aide à faire face à ces questions de différentes façons. Il encourage l'éducation permanente et la formation des conseillers et fonctionnaires municipaux, qui peuvent ainsi acquérir cette expertise, et fournit des services consultatifs et des crédits pour l'embauche d'experts-conseils aux fins de projets précis.

Séminaires destinés aux conseillers
L'une des principales activités du dernier exercice a été la tenue d'une série de séminaires à l'intention des conseillers municipaux. Ces séminaires, qui ont eu lieu au début de 1989, étaient parrainés par le ministère en collaboration avec l'Association des municipalités de l'Ontario. Les nouveaux conseillers ont pu obtenir des renseignements importants sur leurs fonctions et sur de nombreux problèmes et questions auxquels ils devront probablement faire face.

Sondage sur les besoins en éducation et en formation
Parmi les autres activités, on relève l'achèvement du sondage municipal sur les besoins en éducation et en formation. Dans le cadre de cette étude effectuée pour le ministère, Decima Research a interrogé plus de 1200 conseillers et employés. Les résultats ont permis au ministère de mieux comprendre la formation à l'administration municipale et les besoins exprimés en matière d'éducation et de formation.

Les besoins identifiés par les personnes interrogées constitueront le fondement des initiatives futures en matière d'éducation et de formation dans les municipalités, et permettront au ministère de déterminer la répartition optimale de ses ressources en ce domaine. Le rapport intitulé *A Survey among Senior Non-elected Municipal Officials and Councillors for the Ministry of Municipal Affairs* contient un résumé des conclusions de l'étude.

Autres activités en matière d'éducation
Parmi les autres activités d'information, on relève la tenue de séminaires et d'ateliers sur les responsabilités du secrétaire municipal en ce qui concerne les changements apportés au recensement municipal et au processus électoral. Des séances d'information sur la planification communautaire ont été tenues, notamment la conférence annuelle des planificateurs, où se sont rassemblés plus de 350 représentants des secteurs public et privé qui ont échangé leurs points de vue et des solutions au sujet des questions actuelles touchant la planification communautaire. Des conférences régionales sur la planification ont également eu lieu.

En mai 1988, le ministère, en collaboration avec la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine et l'Ontario Business Improvement Area Association, a organisé une conférence nationale sur la revitalisation des centres-villes. Cette conférence a réuni quelque 600 délégués, dont près de 200 provenant d'autres provinces et de l'étranger.

Le ministère a également tenu quatre séances du cours destiné aux urbanistes municipaux.

Initiatives en matière de consultation
Au cours de l'exercice, le ministère a publié différentes publications visant à aider les conseillers et fonctionnaires municipaux à mieux remplir leurs fonctions, et a poursuivi la diffusion de documents déjà publiés.

Les municipalités ont pu profiter d'autres services de consultation offerts sur différents sujets par les bureaux du ministère répartis dans toute la province.

Évaluation de la gestion à Richmond Hill
À l'été 1988, le ministre a ordonné la tenue d'une évaluation des politiques et des procédures d'utilisation du sol, d'exploitation et de viabilisation à Richmond Hill. Cette étude visait à aider la ville à mieux faire face à son expansion extrêmement rapide et à l'opinion de la population selon laquelle cette croissance se fait au détriment de ses intérêts. On espère que les résultats de cette étude pourront être appliqués à d'autres collectivités ontariennes qui connaissent une urbanisation rapide.

PROMOTION DES INTÉRÊTS DE LA PROVINCE

En plus d'aider les municipalités à assurer la meilleure administration possible, le ministère défend les intérêts de l'ensemble de la province dans différents domaines.

L'escarpement du Niagara

La Commission de l'escarpement du Niagara, qui a préparé le plan de l'escarpement du Niagara approuvé en 1985 par le Conseil des ministres, est responsable de ce plan et de sa mise en oeuvre. En 1988-1989, la Commission a traité 1200 permis d'aménagement et 22 modifications, notamment l'une qui propose d'interdire les sites d'enfouissement dans la région de l'escarpement, sauf lorsqu'ils sont approuvés par des modifications précises apportées au plan.

Parmi les autres initiatives lancées par la Commission au cours de l'année, on relève la deuxième série de Prix du meilleur aménagement offerts aux propriétaires fonciers de l'escarpement réalisant des aménagements compatibles avec l'environnement et, en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles, la tenue de travaux visant à améliorer les procédures d'inspection des puits d'extraction du ministère des Transports situés en bordure des routes.

Le Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara a réalisé des progrès sur plusieurs points. À la fin de l'exercice, un total de 17 modifications avaient été préparées pour présentation au Conseil des ministres. Au cours de 1988-1989 ont été tenues des réunions publiques sur des questions d'aménagement de l'escarpement du Niagara, et un expert-conseil du secteur privé a entrepris une révision de l'ensemble du Programme de l'escarpement du Niagara dans le but d'amé-liorer la mise en oeuvre générale du programme.

Révision quinquennale du plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades

Des progrès significatifs ont été réalisés en vue de la préparation d'un projet de version révisée du Plan d'aménagement de la ceinture ouest de promenades, fondé sur les analyses techniques et les analyses des possibilités d'utilisation du sol effectuées antérieurement et sur plusieurs demandes de modification du plan.

Déclarations de principes

Le gouvernement provincial publie des déclarations de principes en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire* dans le but d'énoncer clairement ses préoccupations quant à l'aménagement du territoire municipal. Les municipalités locales sont ainsi orientées sur des questions d'importance, et disposent d'un cadre qui leur permet d'effectuer l'aménagement de leur territoire.

Les municipalités ainsi que les autres organismes intéressés par les décisions provinciales relatives à l'utilisation du sol (par exemple, la Commission des affaires municipales de l'Ontario et Ontario Hydro) doivent tenir compte de ces déclarations de principes dans le cadre de leurs activités.

Au cours de 1988-1989, le ministère a travaillé à un certain nombre de déclarations de principes :

- Une déclaration de principes définitive sur *l'aménagement des terres inondables*, préparée en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles, a été publiée.

- Une proposition de déclaration de principes sur le *logement* effectuée en collaboration avec le ministère du Logement a été publiée, de même qu'une autre proposition sur les *marais*, rédigée en collaboration avec le ministère des Richesses naturelles.

- Les consultations se sont poursuivies sur une proposition de déclaration de principes sur *la conservation des terres agricoles*, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

- L'élaboration de déclarations de principes sur la *compatibilité environnementale* (avec le ministère de l'Environnement) et sur la *protection des rives* (avec le ministère des Richesses naturelles) s'est poursuivie.

Aménagement du territoire

Le ministère, à titre de principal responsable de l'évaluation et de la coordination de l'aménagement du territoire et des intérêts et questions connexes, veille à la réalisation d'aménagements de haute qualité.

Les spécialistes en aménagement du ministère règlent des différends relatifs à l'aménagement et à l'utilisation du sol par la médiation et la négociation, coordonnent les activités et la participation de la province au sujet de questions d'aménagement importantes, et coordonnent les questions d'aménagement qui touchent plusieurs municipalités.

En outre, ils révisent des documents et des demandes d'aménagement présentées au ministre pour approbation, notamment les plans officiels, les lotissements et les autorisations, et contrôlent le processus d'aménagement municipal, en particulier dans les cas où le ministre a délégué ses pouvoirs en matière d'approbation.

Bureau du conseiller spécial sur le logement

En mai 1988, le ministre a constitué le Bureau du conseiller spécial sur le logement. Le conseiller spécial est chargé des fonctions suivantes :

- fournir au premier ministre et aux ministres des Affaires municipales et du Logement des conseils sur des questions d'utilisation du sol qui influent sur les objectifs de la province en matière de logement;

- coordonner et appuyer les mesures visant à augmenter l'offre de logements de prix abordable dans la région du Grand Toronto et dans d'autres parties de la province; et

- chercher, avec l'aide de groupes de clients, à améliorer les procédures d'aménagement aux échelons provincial, régional et local.

Bureau ontarien de vérification des comptes municipaux

Le Bureau ontarien de vérification des comptes municipaux relève du sous-ministre des Affaires municipales en sa qualité de président du Conseil ontarien de vérification des comptes municipaux. Il rend des services de vérification à 11 ministères qui offrent des subventions aux municipalités et à leurs conseils et commissions, aux bureaux de santé, aux bandes d'Indiens et aux commissions locales des services publics. Le Bureau s'assure que les bénéficiaires de subventions se conforment aux modalités des programmes de subventions et rédige des rapports et des recommandations sur des problèmes qui peuvent se présenter.

En 1988-1989, le Bureau a visité 629 emplacements et effectué 1233 vérifications dans le cadre de 40 programmes.

Au cours de l'exercice, le Bureau a analysé les mécanismes de contrôle

utilisés actuellement pour s'assurer de l'imputabilité des municipalités quant aux paiements de transfert, ce qui permet d'appuyer les délibérations du Conseil au sujet des mécanismes appropriés pour certains types de paiements de transfert. Le Bureau a également entrepris une étude en collaboration avec le personnel responsable du programme de paiements de transfert sur la mesure dans laquelle les incohérences des dispositions administratives des programmes de subventions peuvent être réduites sans donner lieu à des répercussions négatives sur le fonctionnement des programmes. Cette étude sera achevée en 1989-1990.

ANNEXE I

Aide financière

Le ministère a offert de l'aide financière aux municipalités, associations municipales et établissements d'enseignement au cours de l'exercice pour appuyer ses objectifs et ceux du gouvernement provincial.

Le ministère administre plusieurs programmes provinciaux dans le cadre desquels des subventions et des prêts sont accordés aux municipalités pour leur permettre de tirer meilleur parti de leurs ressources financières et administratives et les aider à fournir des services à leurs habitants.

Il administre également, au nom de la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, le Programme municipal d'équité d'emploi.

PROGRAMME	*Total des subventions versées en dollars*	*Clientèle totale*
Programme de subventions inconditionnelles de l'Ontario		
Ce programme de subventions apporte une aide financière aux administrations municipales; il vise à atténuer les répercussions de l'augmentation de l'impôt foncier sur les contribuables et à améliorer la situation financière des municipalités dont les ressources sont limitées.	**862 196 000**	**839 municipalités**
Autres subventions inconditionnelles de l'Ontario		
Ce programme compense les répercussions du partage des coûts avec une région, un comté ou un district, lorsque ces répercussions sont attribuables à un déplacement du fardeau fiscal découlant de la modification des facteurs de péréquation. Le gouvernement offre aussi une aide financière spéciale aux municipalités qui doivent faire face à des problèmes financiers qu'elles ne peuvent surmonter.	**6 815 200**	**81 municipalités**
Paiements tenant lieu d'impôt aux municipalités		
En vertu de ce programme, la province paie sa part des coûts de viabilité assumés par les municipalités pour les immeubles provinciaux inoccupés. Ce programme s'applique également aux parcs provinciaux, aux régions sauvages et aux parties inoccupées des stations de recherches en agriculture. Ces paiements sont versés aux municipalités de palier inférieur. S'il y	**28 134 700**	**672 municipalités**

	Total des subventions versées en dollars	*Clientèle totale*
Programme des propriétés provinciales occupées par des locataires		
La province paie les impôts municipaux au nom des locataires qui occupent des propriétés provinciales dans une municipalité. En outre, la province paie les taxes scolaires au nom des locataires qui occupent des immeubles provinciaux situés dans des régions non érigées en municipalité de la province. A la fin de l'année, la province facture les locataires afin de récupérer les impôts municipaux payés en leur nom.	**6 079 600**	**6 917 locataires**
Programme de rénovation, d'amélioration, d'aménagement et de revitalisation économique des collectivités (RÉNOVAM)		
Montant engagé en 1988-1989	**14 850 000**	**75 municipalités**
Montant payé à la fin de l'exercice	**6 980 000**	
Le programme RÉNOVAM offre de l'aide financière pour des travaux d'immobilisations, des conseils spécialisés ainsi que des services d'éducation et d'information dans le but d'encourager la réalisation d'un éventail d'améliorations dans les collectivités de la province. Les subventions versées dans le cadre de RÉNOVAM, offertes chaque année, représentent 50 pour 100 des coûts admissibles, la municipalité payant le reste des coûts.		
Programme ontarien d'amélioration des quartiers		
Montant engagé	**73 400 000**	**375 projets dans 191 municipalités**
Montant payé à la fin de l'exercice	**66 550 000**	
Programme de rénovation des secteurs commerciaux		
Montant engagé	**17 600 000**	**75 projets dans 48 municipalités**
Montant payé à la fin de l'exercice (Le ministère est toujours chargé de ces deux programmes qui ont été remplacés par **RÉNOVAM.**)	**15 760 000**	

PROGRAMME	*Total des subventions versées en dollars*	*Clientèle totale*
Programme d'optimisation domiciliaire		
Montant engagé en 1988-1989	**2 666 000**	**3 projets**
Montant payé à la fin de l'exercice	**246 495**	
Le Programme d'optimisation domiciliaire, offert par le ministère du Logement, apporte de l'aide financière pour les travaux d'immobilisations visant à augmenter le nombre de logements dans une région.		
Programme de subventions à la planification communautaire		
Total des sommes payées	**1 900 000**	**120 municipalités et conseils d'aménagement**
Crédits spéciaux du ministère du Logement pour des études menées par les municipalités sur les possibilités d'optimisation résidentielle	**297 000**	**12 municipalités**
Les sommes versées dans le cadre du Programme de subventions à la planification communautaire servent à produire un éventail de documents sur la planification locale qui permettent aux municipalités de mieux gérer le développement communautaire. Ce programme finance également des études municipales sur l'application des intérêts provinciaux à l'échelle locale.		
Programme de subventions à l'administration de l'aménagement		
Le programme de subventions à l'administration de l'aménagement contribue à payer l'administration des activités d'aménagement dans les zones d'aménagement des territoires non érigés en municipalité du Nord de l'Ontario.	**480 000**	**15 conseils d'aménagement**
Programmes municipaux		
Dans le cadre de ces programmes, les municipalités peuvent recevoir des subventions dans le but de maintenir et d'améliorer les services qu'elles offrent à leurs habitants et d'améliorer leurs services administratifs.		
Aide aux propriétaires riverains	**1 320 900**	**124 propriétés**
Secours aux sinistrés	**136 900**	**3 zones sinistrées**
Services municipaux en français	**211 400**	**18 municipalités**

	Total des subventions versées en dollars	*Clientèle totale*
Participation à l'administration municipale	**686 900**	**309 étudiants**
Équité d'emploi	**486 900**	**21 municipalités**
Formation à l'administration municipale	**236 500**	**13 participants**
Subventions d'encouragement à la formation	**138 600**	**272 municipalités**
Autres paiements	**1 416 500**	**non disponible**
Programme de remise fiscale sur les terres protégées	**3 236 000**	**580 propriétaires**
Programme de réduction fiscale sur les forêts aménagées	**4 768 400**	**10 200 propriétaires**

Pour le compte du ministère des Richesses naturelles, le ministère des Affaires municipales encourage l'utilisation suivie et la gestion efficace des forêts et des terres protégés par une remise de 100 pour 100 des impôts municipaux aux propriétaires admissibles.

Subventions éducatives aux associations municipales	**315 000**	**2 associations**

L'**Association des municipalités de l'Ontario** a reçu la somme de 100 000 $ pour tenir avec le ministère une série de séminaires à l'intention des membres de conseils municipaux en janvier, février et mars. Plus de 1400 conseillers ont participé à ces séances qui ont eu lieu dans toute la province.

Pour répondre aux besoins du personnel des municipalités et pour mettre à jour ses documents d'information, l'**Association des secrétaires et trésoriers municipaux** a reçu 215 000 $ pour organiser une série de séminaires de formation et mettre à jour 30 manuels et les traduire en français.

Subventions aux établissements d'enseignement	**215 000**	**3 établissements**

Le ministère a accepté de verser la somme de 65 000 $ sur une période de trois ans au St. Lawrence College **pour offrir des séminaires** aux conseillers et fonctionnaires municipaux et pour élaborer et offrir un cours par correspondance aux conseillers. Le collège a reçu 35 000 $ au cours de 1988-1989. **L'Université** Western Ontario **a reçu un deuxième** versement d'un montant de 80 000 $ pour aider son département des sciences politiques à élaborer un programme de maîtrise en administration publique, qui mettra l'accent sur l'administration municipale.

Le ministère a conclu une entente avec le Confederation College **en vue de fournir des cours** de gestion municipale dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Cette entente, qui prévoit une subvention de 100 000 $ du ministère pour concevoir et offrir le cours, permettra au Confederation College de poursuivre ses programmes commencés au début de 1988, et d'élaborer des cours avancés de gestion en réponse à la demande exprimée **par les municipalités de la région.**

Lois touchant le ministère des Affaires municipales adoptées en 1988-1989

Loi de 1988 modifiant des lois concernant les municipalités (projet de loi 59)

Cette loi modifie la *Loi sur les municipalités*, notamment pour faire passer les paiements institutionnels versés aux municipalités de 50 $ à 75 $ par unité et pour élargir les pouvoirs des municipalités en matière d'assurance.

Loi de 1988 modifiant des lois concernant les élections municipales (projet de loi 77)

Cette loi améliore l'identification des électeurs aux élections municipales et scolaires en prévoyant la tenue d'un recensement par questionnaire postal les années où il y a des élections.

Loi de 1988 modifiant des lois concernant les élections municipales (projet de loi 106)

Modifie la *Loi sur les élections municipales* en réglementant les contributions reçues et les dépenses effectuées pendant les campagnes électorales et la divulgation de ces renseignements, et en instituant des procédures sur le vote par procuration et le second dépouillement.

Loi de 1989 modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (projet de loi 128)

Loi qui modifie la *Loi sur l'aménagement du territoire*, notamment pour permettre la création d'un plus grand nombre de logements abordables, pour interdire les dispositions des règlements de zonage municipaux qui distinguent les personnes parentes des personnes non parentes, et pour réduire le délai de rezonage des terrains.

Loi de 1988 modifiant des lois concernant la municipalité régionale de Waterloo (projet de loi 130)

Cette loi modifie la *Loi sur la municipalité régionale de Waterloo* de manière à prévoir une mise à jour de l'évaluation régionale, à établir des pouvoirs en matière de gestion des déchets solides et à permettre le prélèvement de droits sur certains terrains industriels.

Loi de 1989 abrogeant des lois d'intérêt privé concernant les municipalités (projet de loi 134)

Loi qui abroge des lois d'intérêt privé devenues désuètes.

Loi de 1989 modifiant la Loi sur l'accès aux chemins (projet de loi 135)

Loi qui modifie la *Loi sur l'accès aux chemins* dans le but d'interdire, dans certains cas, d'empêcher la circulation sur une voie d'accès ou une route par une barrière ou un obstacle.

Loi de 1988 sur les impôts municipaux extraterritoriaux (projet de loi 159)

Permet aux municipalités de Marathon et de Manitouwadge de prélever des impôts fonciers des exploitations minières de Hemlo, dans des territoires non érigés en municipalité situés hors de leurs limites.

Loi de 1989 modifiant la Loi sur la municipalité de district de Muskoka (projet de loi 169)

Permet aux municipalités locales de la municipalité de district de Muskoka d'adopter leurs propres plans officiels et modifications.

Loi de 1989 modifiant des lois concernant les municipalités (projet de loi 192)

Modifie les lois sur les municipalités et municipalités régionales pour donner aux municipalités les pouvoirs dont elles ont besoin pour veiller au bien-être de la collectivité.

Loi de 1989 modifiant la Loi sur la municipalité régionale de Sudbury (projet de loi 197)

Cette loi reporte à 1989 la mise à jour de l'évaluation foncière dans la région de Sudbury, pour imposition en 1990.

Liste des documents publiés en 1988-1989

GESTION FINANCIÈRE

Révision du manuel de présentation de l'information financière municipale : Mise à jour des principes comptables et exigences quant à la divulgation utilisés par les municipalités pour préparer leurs états financiers annuels.

La vérification des comptes municipaux : autres responsabilités : Document renfermant des conseils sur la gestion destiné aux responsables élus et aux fonctionnaires afin de les aider à mieux comprendre l'objet et la nature de la vérification des comptes municipaux.

Guide du vérificateur municipal de l'Ontario : Cette publication contient des renseignements sur les différences très importantes entre la vérification d'une entreprise et celle d'une municipalité, et explique leur raison d'être. Elle est destinée aux comptables qui font actuellement de la vérification dans les municipalités ou qui envisagent de le faire.

PERSONNEL

Pour éviter les renvois injustifiés : Guide des droits de l'employeur et de l'employé : Guide destiné aux conseils municipaux et aux gestionnaires sur les procédures à suivre et les précautions à prendre lorsqu'il est nécessaire de congédier un fonctionnaire municipal.

Équité d'emploi : Guide destiné aux conseils municipaux et aux gestionnaires permettant d'aider les municipalités à prendre conscience de la raison d'être et des objectifs de l'équité d'emploi et à mettre en oeuvre un programme en la matière.

ÉLECTIONS MUNICIPALES, 1988

Legislative Amendments to the Municipal Enumeration Process : Document destiné aux secrétaires municipaux qui explique les modifications apportées au recensement municipal et qui décrit le nouveau système d'identification des électeurs.

A Candidate's Guide to Municipal Elections 1988 : Document destiné aux candidats aux élections municipales, qui décrit et explique les modifications apportées à la Loi sur les élections municipales quant aux exigences d'admissibilité et de nomination, aux contributions et dépenses pendant la campagne électorale et à la divulgation de renseignements financiers.

How To Do a Recount - Municipal Elections, 1988 : Guide destiné aux secrétaires municipaux sur la procédure à suivre pour effectuer un second dépouillement en vertu de la *Loi sur les élections municipales*.

Formules d'élections municipales 1988 : Formules destinées aux secrétaires municipaux et aux candidats qui ont facilité l'administration des élections, notamment pour ce qui est de la procédure de divulgation des renseignements financiers sur les candidats.

Municipal Elections Calendar : Affiche-calendrier destinée aux secrétaires municipaux qui souligne les dates importantes du processus électoral municipal.

PUBLICATIONS GÉNÉRALES

Guide du conseiller municipal : Document destiné aux conseillers municipaux qui explique le fonctionnement d'une municipalité ainsi que les fonctions et les responsabilités du conseiller municipal.

Guide d'interprétation de la Loi sur les clôtures de bornage : Guide sur la résolution de différends relatifs aux clôtures destiné aux secrétaires municipaux et aux inspecteurs de clôtures.

Background : Bulletin hebdomadaire destiné aux conseillers, aux fonctionnaires municipaux et aux personnes qui s'intéressent à l'administration locale, qui fait part des derniers développements et événements importants dans le domaine municipal.

Répertoire des municipalités : Répertoire annuel des municipalités, des administrations locales et de leurs associations destiné aux conseillers, aux fonctionnaires municipaux et aux personnes qui doivent traiter avec des administrations municipales.

Trousse sur la semaine des administrations locales : Programme de relations publiques destiné aux municipalités visant à encourager celles-ci à parrainer la semaine des administrations locales. La publication *We're Working For You* contient des conseils destinés aux municipalités au sujet des activités qui peuvent être organisées pour faire connaître la semaine des administrations locales. Accompagné d'affiches et de matériel publicitaire.

Multiculturalism and Race Relations in Your Community : Document destiné aux responsables élus et aux fonctionnaires des municipalités, qui leur permet de mieux comprendre le multiculturalisme et les relations raciales. Il explique les nombreux aspects de ce sujet et présente les initiatives entreprises par certaines municipalités ontariennes.

Secteurs commerciaux routiers : lignes directrices concernant la conception : Manuel de référence destiné aux urbanistes et aux personnes qui participent à la conception et à l'aménagement de secteurs commerciaux routiers. Ces lignes directrices illustrent de nombreux exemples de conception améliorée qui peuvent être mis en pratique en Ontario.

La série des ***Info-fiches*** aborde des sujets sur lesquels les municipalités doivent souvent se pencher. En 1988-1989 ont été publiées des Info-fiches sur les établissements offrant des chambres et petits déjeuners, les édifices consacrés au culte, les antennes paraboliques, le stockage au moment adéquat et les panneaux mobiles.

Planning Bulletin : Bulletin trimestriel sur des sujets relatifs à la planification, qui permet l'échange de renseignements entre spécialistes et autres personnes qui s'intéressent à la planification communautaire en Ontario.